PARTENAIRES













































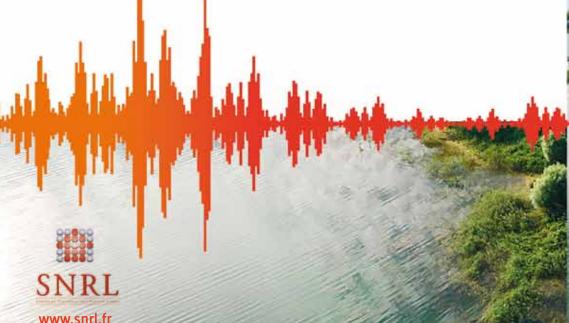






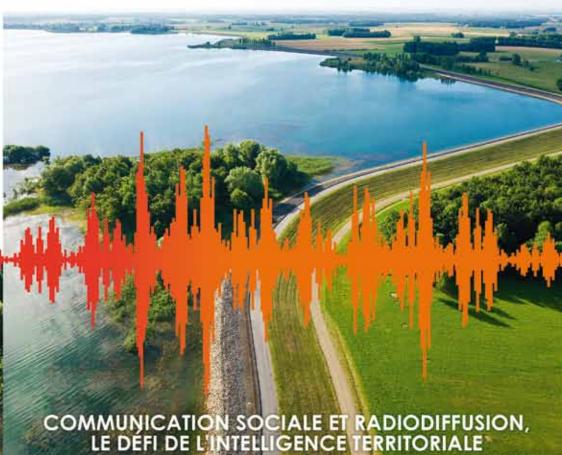








LE RDV INCONTOURNABLE DES RADIOS LIBRES 25,26 & 27 OCTOBRE 2012



ÉDITO

Aménagement du territoire, Politique de la ville, stratégie industrielle, exception culturelle... Volonté politique et héritage de la planification démocratique, la France a développé une expertise essentielle, au service des citoyens, de la maîtrise de son développement économique et du soutien aux initiatives privées, en dépit d'une grande diversité de situations géographiques et démographiques. C'est peu commun en Europe et dans le monde.

Le choc des crises, l'impact des migrations internes et externes, l'abandon progressif du rôle incitatif de l'Etat sous l'effet de l'intégration européenne, a forcé le législateur à adapter la politique d'accompagnement des gouvernements, à trouver de nouveaux relais sur les territoires et à imaginer de nouveaux dispositifs.

Dans notre secteur d'activité, l'audiovisuel, et plus particulièrement la branche de la radiodiffusion, la Loi sur la Liberté de la Communication témoigne d'une volonté largement partagée d'agir en faveur de la mise en place d'une « communication sociale de proximité » dans les villes et dans les campagnes, dans les quartiers, les vallées et les îles.

En 1986, le Parlement, dans un élan unanime, a confié aux radios associatives, héritières des radios pirates, des missions de service public que nul autre ne peut assumer : le soin d'informer les communautés territoriales, de créer un lien culturel et social de proximité, de divertir, d'éduquer, et parfois, de contribuer au redressement économique et social des zones sinistrées par les ruptures économiques et démographiques.

Il revient aux radios libres et à leur syndicat une immense responsabilité : renforcer leur implantation, élargir leur couverture, aborder la mutation de la diffusion numérique avec prudence et conviction, et adapter leurs compétences aux besoins du public. Avec leurs deux millions d'auditrices et d'auditeurs fidèles, les radios libres sont avant tout au service des citoyens, acteurs de l'avenir de notre pays.

Après Nantes, où le Premier Ministre avait souhaité accueillir le syndicat, après Bordeaux, où le Président de l'Association des Régions de France saluait dans son hémicycle la diversité radiophonique, nous abordons aujourd'hui une période cruciale. Avec le soutien de la Région Champagne-Ardenne, du Conseil Général de la Marne, des Villes de Châlons-en-Champagne et de Reims, ainsi que de nombreux organismes, entreprises et associations nationaux ou régionaux, les débats du « Congrès SNRL 2012 » seront, avec toutes les radios venues de France et d'outre-mer, la preuve de cette nouvelle volonté politique et de l'effort partagé qu'elle impose : ancrer durablement la production et la diffusion radiophonique locale sur tous les territoires de notre pays.

your from ,

Emmanuel Boutterin

Président du Syndicat National des Radios Libres, Membre du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique

POST-SCRIPTUM

À la réflexion, un post-scriptum confraternel s'impose : voyez, depuis Nantes et Bordeaux, avec la Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire et la Fédération Aquitaine des Radios Libres, c'est au tour de la Fédération des Radios de Champagne-Ardenne d'être la « cheville ouvrière » d'un Congrès décentralisé du syndicat. Quel bonheur d'être accueillis par des cadres passionnés, véritables militants de radios historiques ou récentes, généralistes ou thématiques, rurales ou urbaines, scolaires, laïques ou chrétiennes, dont les compétences partagées, qui transcendent la diversité des sensibilités éditoriales, est essentielle pour le succès de nos initiatives. Oui, ensemble, on est plus fort ! Merci.





À L'HÔTEL DE RÉGION DE CHAMPAGNE-ARDENNE, À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



10h30 | Accueil des congressistes | formalités d'inscription | café - viennoiseries

11h30 | Ouverture officielle, discours d'accueil avec

- Jean-Paul Bachy | Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne
- Rachid Arhab | Membre du CSA, Président du Groupe Déontologie et du Groupe Radio Numérique
- Jacques Peskine | Président de la Fédération des Entreprises du Spectacle, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma (FESAC)
- Emmanuel Boutterin | Président du Syndicat National des Radios Libres
- Josiane Grimaud | Président de la Fédération des Radios Associatives de Champagne-Ardenne

12h30 | Buffet déjeunatoire

- 14h30 | Table-ronde #1 | Radio France et radios associatives : 1er accord historique
- 16hoo | Pause
- 16h30 | Conférence plénière #1 | Radios généralistes, radios de service public, radios locales commerciales et associatives : quelles fonctions, quelles complémentarités sur les territoires ?
- 18h30 Pause
- 19h00 | Cocktail et soirée festive Salle de la Chapelle de l'Hôtel de Région Programmation régionale

TABLE RONDE #1 14h30

Radio France et radios associatives : premier accord historique

Durée : 90mn, dont 60mn de table-ronde et 30mn d'échanges avec les congressistes

Le SNRL et la CNRA viennent de signer avec le Groupe Radio France une charte de bonne entente qui établit la reconnaissance des missions respectives des radios sur les territoires. Cette complémentarité s'organise autour d'un accord historique dont l'intérêt politique et les modalités opérationnelles vous seront présentées dans le cadre de cette première table-ronde. L'exclusivité de marque sur un événement peut-elle faire l'objet d'un compromis ? Comment les difficultés peuvent-elles être surmontées sur le terrain ? Peut-on envisager de nouvelles habitudes de travail ?

Animateur : Jany Bouvot | SNRL, Délégué National à la diversité culturelle et musicale Intervenants :

- Rachid Arhab | Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)
- Laurence Franseschini | Directrice de la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC)
- David Assouline | Sénateur, vice-président de la commission Culture et Communication
- Philippe Chaffanjon | Groupe Radio France, Directeur du Réseau France Bleu
- Claude Palmer | Président de la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA)
- Loïc Chusseau | SNRL, Délégué National aux financements publics et à la diversification des ressources Témoignages de radios locales

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE #1 16h30

Radios généralistes, radios de service public, radios locales commerciales et associatives : quelles fonctions, quelles complémentarités sur les territoires ?

Durée : 120mn, dont 90mn de conférence et 30mn d'échanges avec les congressistes

Divertissement, information, émergence et promotion culturelle,... toutes les radios jouent un rôle essentiel et complémentaire au service des auditeurs. La richesse exceptionnelle du paysage radiophonique français est cité en exemple partout dans le monde. Sous des statuts différents, avec des moyens et des objectifs différents, tous les éditeurs et leurs équipes se retrouvent autour d'une ambition partagée : satisfaire le grand public dans sa diversité. Existe t-il un paysage radiophonique idéal ? Quels sont les atouts et les faiblesses du paysage radiophonique français ? Entre inquiétudes et espoirs, quelles perspectives pour la radiodiffusion ? Sur un marché concurrentiel bouleversé par l'arrivée des modèles IP payants et fragiles, peut-on dépasser les clivages pour promouvoir la radiodiffusion ?

Animateur : Ludovic Tellier | SNRL, Délégué National à l'Économie Sociale et Solidaire Intervenants :

- Michel Boyon | Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)
- Laurence Franseschini | Directrice de la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC)
- Jean-Luc Hees | Président du Groupe Radio France
- Tarek Mami | Président de France Maghreb 2
- Michel Cacouault | Secrétaire Général du Bureau de la Radio
- Emmanuel Boutterin | Président du Syndicat National des Radios Libres (SNRL)
- Hervé Dujardin | Président de la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA)

COCKTAIL 19h00

Cocktail dînatoire, soirée festive et musicale

Cette première soirée, réalisée avec le soutien du Conseil régional de Champagne-Ardenne, sera festive et musicale. Concoctée par l'équipe de la Fédération des Radios Associatives de Champagne-Ardenne (FRACA), la programmation musicale sera régionale... et devrait vous réserver quelques surprises!

Pour organiser votre retour sur Reims, veuillez vous référer aux Informations Pratiques (p.13)



À L'HÔTEL DE RÉGION DE CHAMPAGNE-ARDENNE, À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



- oghoo | Accueil des congressistes autour d'un café viennoiseries
- o9h30 | Table-ronde #2 | Volontariat, service civique, emploi, formation et qualification : quels parcours professionnels dans la radiodiffusion sur les territoires ?
- 10h45 | Pause
- 11hoo | Table-ronde #3 | Radios associatives, diversité musicale et culturelle : droits et devoirs sur les territoires
- 11hoo | Table-ronde #4 | Des radios d'éducation populaire, des radios impliquées en milieu scolaire : la culture pour tous
- 12h15 | Transfert vers l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne
- 12h30 | Buffet déjeunatoire offert par la Ville de Châlons-en-Champagne
 Discours d'accueil de Bruno Bourg-Broc, Maire de Châlons-en-Champagne,
 Président de la Communauté de Communes Cités en Champagne
- 13h45 | Transfert vers l'Hôtel de Région de Champagne-Ardenne
- 14hoo | Conférence plénière #2 | Assemblée statutaire du Syndicat National des Radios Libres
- 16hoo | Pause
- 16h15 | Conférence plénière #3 | Aménagement du territoire, développement économique et communication sociale de proximité
- 18h15 | Transfert au Conseil Général de la Marne, à Châlons-en-Champagne
- 18h30 | Soirée de Gala Animations, cocktail dînatoire, intronisations...

 Discours d'accueil de René-Paul Savary, Président du Conseil Général de la Marne
 Intervention de Patrice Gélinet, Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)

TABLE RONDE #2 09h30

Volontariat, service civique, emploi, formation et qualification: quels parcours professionnels dans la radiodiffusion sur les territoires?

Durée : 75mn, dont 45mn de table-ronde et 30mn d'échanges avec les congressistes

Ces 30 dernières années, depuis la libéralisation de la bande FM, les radios locales ont vu passer près de 300 000 animateurs, bénévoles et salariés, qui ont chacun gardé de cette expérience une plus-value personnelle et professionnelle incontestable. Plusieurs milliers de salariés, passionnés de leur métier, en ont fait leur carrière, ancrée dans leur ville et leur village. Tout le monde s'accorde a dire que ces expériences et ces carrières ont été un moment essentiel de leur vie. Cette magie du média de proximité est-elle durable ? La professionnalisation des équipes est-elle toujours nécessaire ? Nos radios sont-elles suffisamment armées pour faire face à une demande croissante et à des attentes des plus en plus exigeantes ? Comment accompagner et sécuriser les parcours professionnels de nos personnels et de nos volontaires ? Comment notre secteur s'intègre-t'il, en termes d'emplois et d'enjeux socio-professionnels, dans la branche audiovisuel ?

Animateur : Jean-Michel Sauvage | SNRL, Délégué National aux affaires sociales et à la formation professionnelle Intervenants :

- Martin Hirsch | Président de l'Agence nationale du Service Civique
- André Chaillon | Président de la section radiodiffusion de la CPNEF-Audiovisuel
- Valérie Schaekowiez | Directrice des Opérations de l'AFDAS
- Thomas Dubois | Président de la CPCA Champagne-Ardenne
- Un représentant de la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale de Champagne-Ardenne

TABLE RONDE #311h00

Radios associatives, diversité musicale et culturelle : droits et devoirs sur les territoires

Durée : 75mn, dont 45mn de table-ronde et 30mn d'échanges avec les congressistes

Le SNRL a signé en 2011 au MIDEM, avec Frédéric Mitterrand, l'accord de création du Centre National de la Musique (CNM). Avec la nouvelle équipe gouvernementale, sous la conduite d'Aurélie Filippetti et malgré les incertitudes qui planent sur ce projet, le syndicat participe activement à sa construction en représentant les intérêts des diffuseurs, radios d'émergences et de découvertes sur les territoires, au plus près du public, des nouveaux talents et des scènes régionales. Les radios associatives jouent un rôle d'accompagnement en faveur des cultures patrimoniales et des nouvelles tendances, en vertu d'un modèle économique de programmation qui n'est pas lucratif. C'est ce rôle et ce modèle, différents et complémentaires de ceux des radios commerciales, qui doivent être mieux reconnus par les pouvoirs publics et la SACEM. Quels sont les dispositifs de soutien et d'accompagnement aux missions d'émergence culturelle remplies par les radios associatives ? Quelles nouvelles voies partenariales peuvent être envisagées ?

Animateur : Loïc Chusseau | SNRL, Délégué National aux financements publics et à la diversification des ressources Intervenants :

- André Nicolas | Directeur de l'Observatoire de la Musique
- David Bruckert | Directeur adjoint de l'association de préfiguration du Centre National de la Musique (CNM)
- Patrick Florent | Directeur de la Fédération des Radios Associatives Rock (FERAROCK)
- Jean-Marc Petit | Responsable du service des médias audiovisuels de la SACEM
- Nathalie Dahm | Vice-Présidente du Conseil régional de Champagne-Ardenne déléguée à la Culture
- Un représentant de la DRAC Champagne-Ardenne

Des radios d'éducation populaire, des radios impliquées en milieu scolaire: la culture pour tous

Durée : 75mn, dont 45mn de table-ronde et 30mn d'échanges avec les congressistes

Les radios locales associatives sont des outils d'éducation populaire et de lien social. Information, éducation et culture pour tous constituent le credo fondamental de ces médias de proximité. Cette fonction est aussi reconnue par la Loi. Beaucoup de radios vont plus loin et trouvent une de leur raison d'être en agissant régulièrement avec le milieu éducatif, tant dans la France rurale que dans les quartiers populaires. Une mission souvent délicate et exigeante de rigueur menée de concert avec des équipes éducatives locales motivées. La radio est alors un lieu de fusion de deux missions et d'acteurs passionnés par ces missions : communication et éducation. Comment mieux encourager ces objectifs et soutenir les radios engagées ? Comment mieux appréhender les relations avec le système éducatif et mieux identifier le CLEMI en charge de la promotion de l'éducation aux médias ? Les services de l'éducation et les collectivités pourraient-ils mieux inclure les médias locaux dans les stratégies pédagogiques et dans le champ du périscolaire ?

Animateur : Éric Lucas | SNRL, Délégué National à l'éducation, à la francophonie et à la coopération Intervenants:

- Elsa Santamaria | CLEMI, Responsable de la Semaine Nationale de la Presse et des Médias dans l'École
- Un représentant de l'ACSE
- Nicole Belloubet-Frier | Membre du groupe pour la refondation de l'école, ex-rectrice d'académie, vice-Présidente de la Région Midi-Pyrénées
- Jean-Pierre Benoit | Délégué régional CLEMI de l'académie Reims
- Pierre-Etienne Vanpouille | Radio Temps Rodez SNRL

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE #2 14h00

Assemblée statutaire du Syndicat National des Radios Libres

Séance ouverte à tous : seules les radios à jour de cotisation pourront participer au vote

L'assemblée statutaire est l'occasion pour tous de faire le point sur les actions mises en œuvre l'année passée et de se projeter ensemble vers l'avenir en définissant les grands axes d'intervention prioritaires du SNRL.

Les mois qui viennent sont chargés de dossiers d'une importance vitale pour nos radios, leurs personnels et leurs bénévoles. Pour toutes ces raisons, il faut renforcer le SNRL. C'est ce que nous appelons « le bouclier syndical » des radios ! La prise en compte de nos propositions est fonction de notre cohésion, de notre unité, de notre volonté d'être entendus et respectés. Cette volonté, les diverses autorités de tutelle, et tous nos interlocuteurs en France, et à Bruxelles, l'évaluent à l'aune de la représentativité du syndicat.

Le SNRL est l'organisation professionnelle naturelle de toutes les radios associatives qui fixent leur programmation et leur ligne éditoriale en toute liberté.

Animateur : Jean-Marie Gadois | SNRL. Secrétaire Général

- Ordre du jour :
- Rapport moral et d'orientation
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Élections du Conseil National (tiers sortant) et du Président

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE #3 16h15

Aménagement du territoire, développement économique et communication sociale de proximité

Durée : 120mn, dont 90mn de conférence et 30mn d'échanges avec les congressistes

Les médias locaux jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information sur les territoires. Ils permettent à la fois le maintien du lien social et culturel et le développement socio-économique d'un bassin d'emplois, particulièrement dans les zones urbaines et rurales qui vivent des mutations en terme d'activités. Dans une société en pleine mutation, tout le monde s'interroge sur les modes de production et de diffusion adaptés aux publics cibles. Les services de l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations peuvent-ils compter sur les radios locales pour jouer ce rôle ? Le cahier des charges des éditeurs de catégorie A doit-il évoluer ? L'aide publique réglementaire nationale et les financements locaux sont-ils à la hauteur des services rendus et attendus ? Doit-elle être réformée ? La Banque de Programme EPRA doit-elle évoluer et comment ? Faut-il élargir ses missions au service de toutes les radios ?

Animateur : Patrice Berger | SNRL, Délégué National à la Diversité, à la prévention des discriminations et aux langues de France

Intervenants:

- Patrice Gélinet | Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Président de la Commission Radio Analogique
- Hervé Masurel | Secrétaire-Général du Comité interministériel des villes
- Laura Debezy | Secrétaire générale du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)
- Karine Glonec-Maurin | Vice-Présidente de la Région Centre, membre de l'Association des Régions de France (ARF)
- Michelle Lestelle | Vice-Présidente du SNRL, membre de la commission du FSER

SOIRÉE DE GALA 18H30

Animations, cocktail dînatoire, intronisations...



Pour cette soirée centrale, nichée au cœur de nos trois journées de congrès, nous vous proposerons de plonger au cœur de la région Champagne-Ardenne et de vous détendre au rythme des bulles grâce au Conseil Général de la Marne, au Comité Régional du Tourisme et au Syndicat général des vignerons.

La Confrérie des Sacres de la Champagne, réunie pour l'occasion du Congrès SNRL 2012, procédera à l'intronisation de quelques personnalités emblématiques du monde des médias, notamment quelques « locaux de l'étape ». Ainsi, Jérôme Bouvier - Journaliste, Médiateur de Radio France, Fernand Tavarès - Journaliste, créateur de La Chaîne Parlementaire, Patrick Poivre d'Arvor - Journaliste, Patrice Gélinet - Journaliste, Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et Emmanuel Boutterin - Président du Syndicat National des Radios Libres, recevront les honneurs de la Confrérie...

Pour organiser votre retour sur Reims, veuillez vous référer aux Informations Pratiques (p.13)



À LA MÉDIATHÈQUE JEAN FALALA, À REIMS



- o9hoo | Accueil des congressistes autour d'un café viennoiseries
- o9h30 | Atelier #1 | Radio Numérique Terrestre : l'innovation technologique et l'économie sociale, les propositions du SNRL
- 10h30 | Pause
- 10h45 | Conférence plénière #4 | Radios associatives, médias de l'Économie Sociale et Solidaire
- 12h30 | Transfert vers l'Hôtel de Ville de Reims
- 12h45 | Clôture officielle du Congrès SNRL 2012

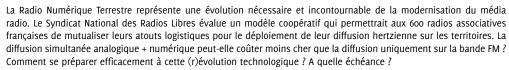
Ouverture officielle du Mois de l'ESS 2012

- Benoit Hamon | Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire
- Adeline Hazan | Maire de Reims
- Jean-Louis Cabrespines | Président du Conseil National des CRES
- Emmanuel Boutterin | Président du Syndicat National des Radios Libres
- Michèle Severs | Présidente de la CRESS Champagne-Ardenne
- 13hoo | Cocktail déjeunatoire offert par la Ville de Reims

ATELIER #1 09h30

Radio Numérique Terrestre : l'innovation technologique et l'économie sociale, les propositions du SNRL

Durée : 60mn, dont 30mn de conférence et 30mn d'échanges avec les congressistes



Animateur : Pierre Boucard | SNRL, Délégué National à la gestion du spectre et aux innovations technologiques Intervenants :

- François Jacquin | Président de Glizh
- Intervenant à confirmer

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE #4 10h45

Radios associatives, médias de l'Économie Sociale et Solidaire

Durée : 105mn, dont 75mn de conférence et 30mn d'échanges avec les congressistes

Les initiatives portées par les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) souffrent généralement d'un déficit de communication dans le traitement de l'information au plan national. Pourtant, sur les territoires, le monde de l'ESS bénéficie souvent d'un traitement plus équilibré et d'une notoriété qui lui permet de développer ses projets. Quelle politique de communication adaptée aux médias nationaux et locaux doit-on mettre en œuvre ? Comment les services de l'État peuvent-ils contribuer à soutenir la valorisation des services offerts par les acteurs de l'ESS ?

Les 600 radios associatives françaises implantées sur tout le territoire sont des médias issus de l'Économie Sociale et Solidaire. Pour autant, ces médias locaux, dont les auditeurs sont souvent prescripteurs, ne sont pas toujours utilisés à leur juste valeur par les entreprises de l'ESS. Quel est l'impact de la radiodiffusion associative sur l'audience nationale de la radiodiffusion? Doit-on la mesurer de la même manière? Comment créer et renforcer des relations à valeur ajoutée entre médias associatifs et économie sociale? Pourquoi les radios associatives doivent-elles intéresser leurs auditeurs aux problématiques de l'ESS au travers des usages?

Animateur : Sylvain Delfau | SNRL, Délégué National à la communication Intervenants :

- Benoit Hamon | Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Consommation
- Jean-Louis Cabrespines | Président du Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CN-CRES)
- Hugues Vidor | Vice-Président de l'USGERES en charge du dialogue social et de la négociation collective
- Frédéric Toussaint | Directeur de la Communication du Crédit Coopératif
- Guy Detrousselle | Directeur de clientèle, Pôle local, Médiamétrie
- Michèle Severs | Présidente de la CRESS Champagne-Ardenne

CLOTURE 12h30

Clôture officielle du Congrès SNRL 2012 Ouverture officielle du Mois de l'ESS 2012

A l'occasion du lancement officiel du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire 2012, le SNRL organise de 13hoo à 14hoo un plateau radio événementiel rediffusé en direct et en différé sur l'ensemble du territoire national par le biais de notre réseau de médias... de l'Économie Sociale et Solidaire!

INFOS PRATIQUES

Renseignements et infos : congres@snrl.fr

Le Congrès SNRL 2012 est gratuit et ouvert à tous, l'inscription préalable est néanmoins obligatoire pour des raisons d'organisation. Merci donc de compléter le formulaire proposé sur www.snrl.fr

Hébergement

Nous vous recommandons de vous loger sur Reims et d'effectuer vos réservations dans les plus brefs délais.

Tarifs privilégiés SNRL 2012 :

- CIS de Reims, Auberge de jeunesse : www.cis-reims.com / 03 26 40 52 60
- Apparthotel Clairmarais, studios et appartements de 2 à 4 personnes : www.sejours-affaires.com / 03 26 07 74 63

Autres hébergements :

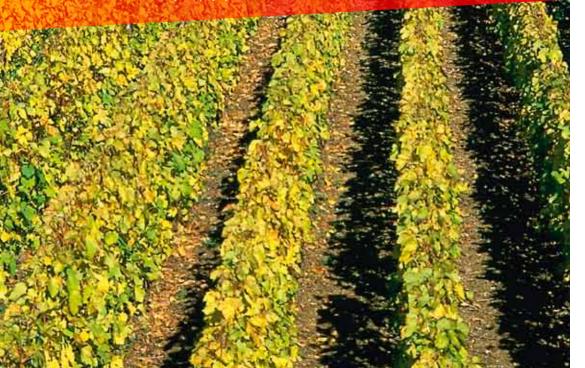
- Hôtel IBIS: www.ibishotel.com / 03 26 40 03 24
- Hôtel Porte Mars: www.hotelportemars.com / 03 26 40 28 35
- Hôtel aux sacres : www.auxsacres-reims.sitew.com / 03 26 47 50 80

Pour découvrir la région

www.tourisme-champagne-ardenne.com

Pour vous déplacer à Reims :

- transports en communs (bus / tramway) : www.citura.fr
- taxis : www.taxireims.com / 03 26 47 05 05



DÉPLACEMENTS | TRANSPORTS

Des navettes gratuites sont mises à votre disposition pour l'ensemble des trajets vers Châlons-en-Champagne et les différents lieux du Congrès.

Vous pouvez arriver à Reims ou Châlons-en-Champagne par la route ou par train (TGV), par avion à Paris.



Jeudi 25 octobre 2012

Vous arrivez le jeudi 25 matin à la Gare de Châlons-en-Champagne?

Merci de nous adresser un mail incluant l'horaire d'arrivée de votre train ainsi que le nombre de personnes à prendre en charge, des monospaces viendront vous chercher pour vous déposer directement à l'Hôtel de Région.

Vous arrivez le jeudi 25 au matin à la Gare de Reims-Centre ?

Des navettes gratuites mises en place spécialement pour notre congrès vous transporteront directement à l'Hôtel de Région de Châlons-en-Champagne aux horaires de départ suivants : 10h00 / 10h45 / 11h30

Vous arrivez le jeudi 25 au matin à la Gare de Reims-Champagne-Ardenne TGV ?

Prendre le tramway B et descendre à l'arrêt Gare-Centre où des navettes gratuites vous transporteront directement à l'Hôtel de Région de Châlons-en-Champagne aux horaires de départ suivants : 10h00 / 10h45 / 11h30

Pour le retour en soirée vers votre hôtel à Reims-Centre, des navettes gratuites vous transporteront depuis l'Hôtel de Région aux horaires de départ suivants : 20h45 / 21h30 / 22h00



Vendredi 26 octobre 2012

Vous arrivez le vendredi 26 matin à la Gare de Châlons-en-Champagne ?

Merci de nous adresser un mail incluant l'horaire d'arrivée de votre train ainsi que le nombre de personnes à prendre en charge, des monospaces viendront vous chercher pour vous déposer directement à l'Hôtel de Région.

Vous arrivez le vendredi 26 au matin à la Gare de Reims-Centre ?

Des navettes gratuites mises en place spécialement pour notre congrès vous transporteront directement à l'Hôtel de Région de Châlons-en-Champagne aux horaires de départ suivants : o8hoo

Vous arrivez le vendredi 26 au matin à la Gare de Reims-Champagne-Ardenne TGV?

Prendre le tramway B et descendre à l'arrêt Gare-Centre où des navettes gratuites vous transporteront directement à l'Hôtel de Région de Châlons-en-Champagne aux horaires de départ suivants : 08h00

Pour le retour en soirée vers votre hôtel à Reims-Centre, des navettes gratuites vous transporteront depuis l'Hôtel du Département aux horaires de départ suivants : 20h45 / 21h30



Samedi 27 octobre 2012

Nos réunions se tiendront à la Médiathèque Falala de Reims, à proximité directe de la Cathédrale, merci d'anticiper vos déplacements de manière autonome.

